

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Conseil d'établissement

École Ferme-Neuve et des Rivières



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

L'année 2024-2025 a été marquée par de nombreux succès pour notre école. Nous avons atteint, en grande majorité, les cibles fixées dans notre projet éducatif en matière de résultats académiques. Ces progrès démontrent la persévérance de nos élèves et la qualité de l'accompagnement offert par notre équipe-école.

Nous avons également constaté une augmentation du nombre de parents bénévoles. Votre présence contribue directement à enrichir la vie scolaire et à renforcer le sentiment de communauté qui caractérise nos écoles. Grâce à vous, nos élèves ont pu profiter d'activités stimulantes et gratifiantes, favorisant autant leur réussite scolaire que leur développement personnel.

Je tiens, également, à souligner l'engagement remarquable de notre personnel, dont le dévouement quotidien demeure une source d'inspiration. Malgré le contexte budgétaire actuelle, leur passion et leur professionnalisme créent un environnement d'apprentissage bienveillant et motivant. À cela s'ajoute la participation active des parents, toujours présents et engagés, qui jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement de leurs enfants.

Ces résultats positifs sont le fruit d'un travail collectif où chacun, élève, parents et membres du personnel contribuent à bâtir un milieu éducatif solide et porteur d'avenir.

Au nom du conseil d'établissement, je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont permis de faire de cette année un succès.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour offrir aux élèves des expériences enrichissantes et les accompagner vers la réussite.

Yannick Dulude

Président du conseil d'établissement de l'école de Ferme-Neuve et des Rivières

Table des matières

1. Présentation de l'école et de son conseil d'établissement	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises	6
2.3 Résultats académiques obtenus	8
2.4 Résultats concernant le climat scolaire et la lutte contre l'intimidation et la violence ..	13

1. Présentation de l'école et de son conseil d'établissement

L'école de Ferme-Neuve et des Rivières regroupe quatre pavillons, répartis sur trois municipalités de la MRC Antoine-Labelle. Les écoles de Notre-Dame-du-Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur sont situées à Ferme-Neuve. L'école de Notre-Dame-du-Saint-Sacrement accueille les élèves de la maternelle (4 et 5 ans) ainsi que ceux du premier cycle du primaire, tandis que l'école du Sacré-Cœur est dédiée aux élèves du deuxième et troisième cycle du primaire. Dans le secteur des Rivières, l'école du Sacré-Cœur de Mont-Saint-Michel prend en charge les élèves du préscolaire (4 et 5 ans) ainsi que ceux du premier cycle, tandis que l'école Ste-Anne à Sainte-Anne-du-Lac accueille les élèves du deuxième et troisième cycle. Pour l'année scolaire 2024-2025, l'ensemble de l'école de Ferme-Neuve et des Rivières comptait un total de 252 élèves. Selon les dernières données du ministère de l'Éducation, les écoles de Ferme-Neuve présentaient un indice de milieu socioéconomique de 10, tandis que celles de Des Rivières arboraient un indice de 8.

Les élèves de nos établissements bénéficient également des bienfaits du Service de garde Les Cœurs Filants, qui dispose de deux points de service : l'un situé à Ferme-Neuve et l'autre à Mont-Saint-Michel. Ce service accueille quotidiennement une soixantaine d'élèves, offrant un environnement sûr et stimulant en dehors des heures de classe.

Notre équipe éducative, constituée de 50 membres du personnel, comprend des enseignants, des techniciennes en éducation spécialisées, des orthopédagogues, des ouvrières d'entretien, des secrétaires, des éducatrices et une technicienne en service de garde. Nous mettons également à la disposition de nos élèves une équipe de professionnels, incluant une orthophoniste et une psychoéducatrice, qui interviennent pour répondre aux besoins particuliers de chaque élève, contribuant ainsi à leur développement global.

Le conseil d'établissement de l'école de Ferme-Neuve et des Rivières est composé de six parents, dont un président, une vice-présidente et une représentante du comité de parents, en plus de trois enseignantes : une provenant de l'école de Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, une de l'école du Sacré-Cœur de Ferme-Neuve et une

de l'école de Ste-Anne. Ce conseil, engagé et investi, œuvre de concert pour contribuer à la vie scolaire et à la réussite des élèves, tout en veillant à ce que chaque décision prenne en compte les besoins spécifiques de notre communauté éducative.

Nous sommes fiers de l'engagement de notre équipe et du soutien actif apporté à nos élèves, dans le but de favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement personnel.

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Fleurant, Katherine	Directrice d'école
Dulude, Yannick	Parent, président du conseil d'établissement et représentante au comité de parents du CSS
Coursol, Caroline	Parent, vice-présidente du conseil d'établissement
Dumoulin, Alexandrine	Parent
Turgeon, Jessica	Parent
Deslauriers, Mélanie	Parent
Aubin, Marie-Michelle	Parent
Gagné-Fortier, Caroline	Enseignante
Perrier, Karine	Enseignante
Ericksen, Jacinthe	Orthopédagogue
Labelle, Jolyane	Technicienne en service de garde

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (Jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
10-09-2024	AGE
23-09-2024	Ordinaire
13-11-2024	Ordinaire
19-02-2025	Ordinaire
12-03-2025	Ordinaire
09-04-2025	Ordinaire
21-05-2025	Ordinaire
11-06-2025	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées	Commentaires
Pouvoirs généraux			
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	06-2025	Approuvé	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	09-2024	Adopté	Règles de régie interne du CÉ et déclaration de conflit d'intérêts
Approbation des contributions financières exigées	05-2025	Adopté	Principes d'encadrement des frais chargés aux parents
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit,	05-2025	Adopté	Politique relative à la contribution financière des parents

dessine ou découpe			
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	05-2025	Approuvé	Cadre organisationnel en SDG
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	04-2025	Approuvé	Acte d'établissement
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	09-2024	Est informé	Organisation scolaire 23-24
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	06-2025	Adopté	Liste des effets scolaires
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	03-2025	Adopté	Grille-matière et semestrialisation
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	04-2025	Approuvé	Sorties éducatives
Consultation des parents	03-2025	Adopté	Opinion sur la fréquentation scolaire pour la journée de l'éclipse solaire
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	03-2025		Guide du parent
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	03-2025	Approuvé	Sorties à la piscine, activités de fin d'année
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	02-2025	Adopté	Marché de Noël de SA

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	09-2024	Adopté	Révision de la charte de location de salle
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	11-2024	Adopté	Campagnes de financement
Adoption du budget annuel de l'établissement	06-2025	Adopté	Retour sur le budgétaire 2024-2025 et prévision pour 25-26
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Budget annuel de fonctionnement du CÉ	09-2024	Adopté	
Présentation et explication des mesures protégées	06-2025	Approuvé	

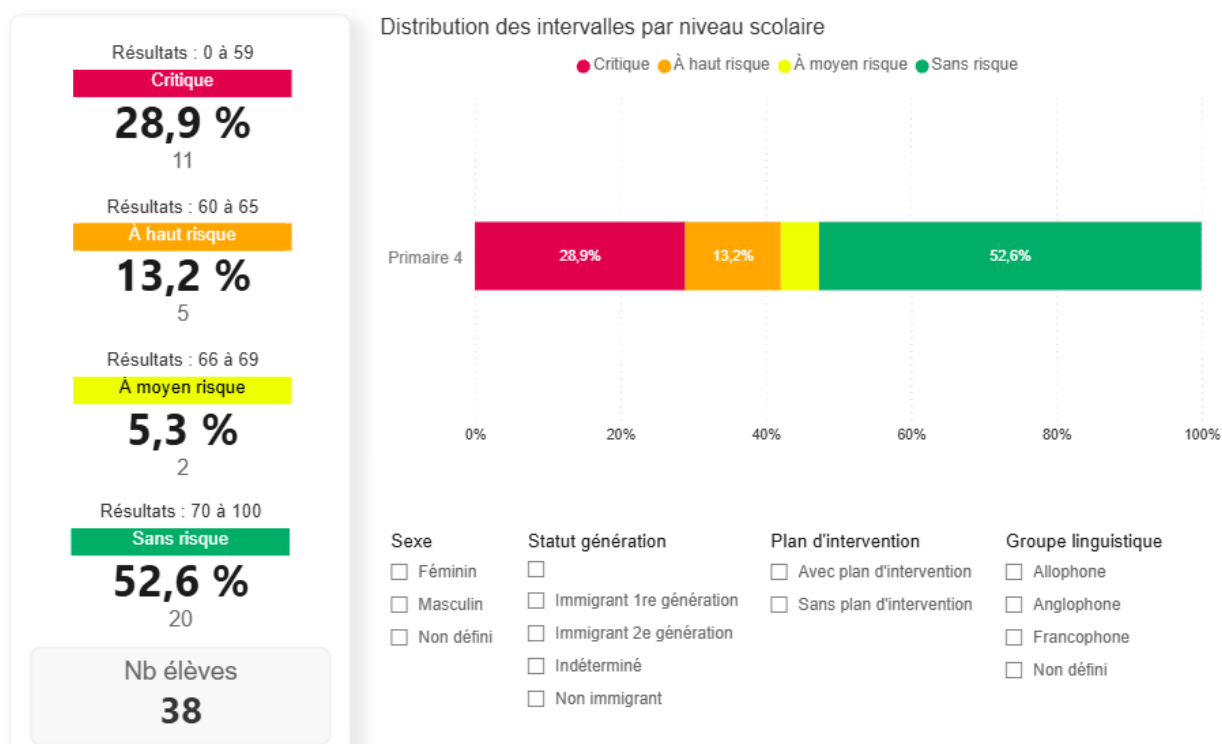
2.3 Résultats académiques obtenus

Dans le cadre du suivi annuel du Projet éducatif, une analyse des résultats scolaires des élèves a été réalisée pour l'année 2024-2025, en lien avec les cibles de réussite fixées pour l'horizon 2027. Ce rapport permet de rendre compte de l'état d'avancement vers l'atteinte de ces cibles, lesquelles visent à améliorer la réussite scolaire dans des domaines jugés prioritaires, soit la lecture et la mathématique.

Les données présentées proviennent des résultats des bulletins scolaires ainsi que des épreuves ministérielles du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Pour chaque cible, un graphique illustre la répartition des élèves selon les différents seuils de performance : critique, à haut risque, à moyen risque et sans risque. Ces résultats permettent de constater les progrès réalisés, de valoriser les réussites et d'identifier les défis qui demeurent.

Les commentaires associés à chaque cible visent à éclairer l'interprétation des données et à appuyer les décisions à venir en matière de soutien à la réussite des élèves.

◆ Cible 1 – Lecture, 4^e année (épreuve du MEQ)

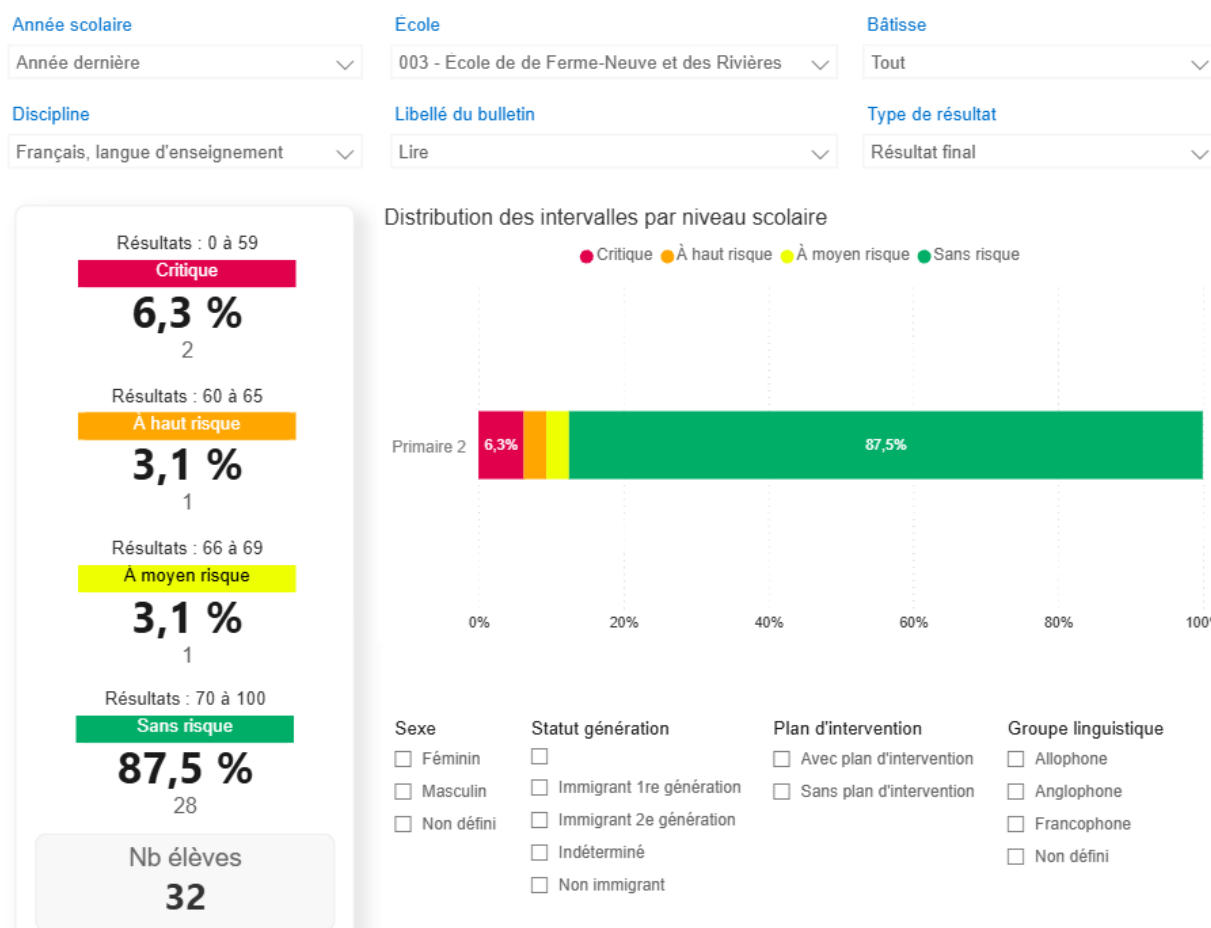


Cible 2027 : 41,10 % dans le vert

Résultat 2024-2025 : 52,6 %

En 2024-2025, 52,6 % des élèves de 4^e année ont obtenu une note située entre 70 % et 100 % à l'épreuve ministérielle de lecture, soit un résultat supérieur à la cible de 41,10 % prévue pour 2027. Cette augmentation marquée par rapport à l'année précédente (36,7 %) témoigne des efforts soutenus mis en place par l'équipe-école, notamment le renforcement des pratiques d'enseignement explicite en lecture et l'accompagnement des élèves à risque. Les données montrent également une baisse du pourcentage d'élèves en situation critique. Ce résultat très encourageant confirme l'impact positif des stratégies déployées et nous incite à les maintenir.

◆ Cible 2 – Lecture, 2^e année (résultat au bulletin)

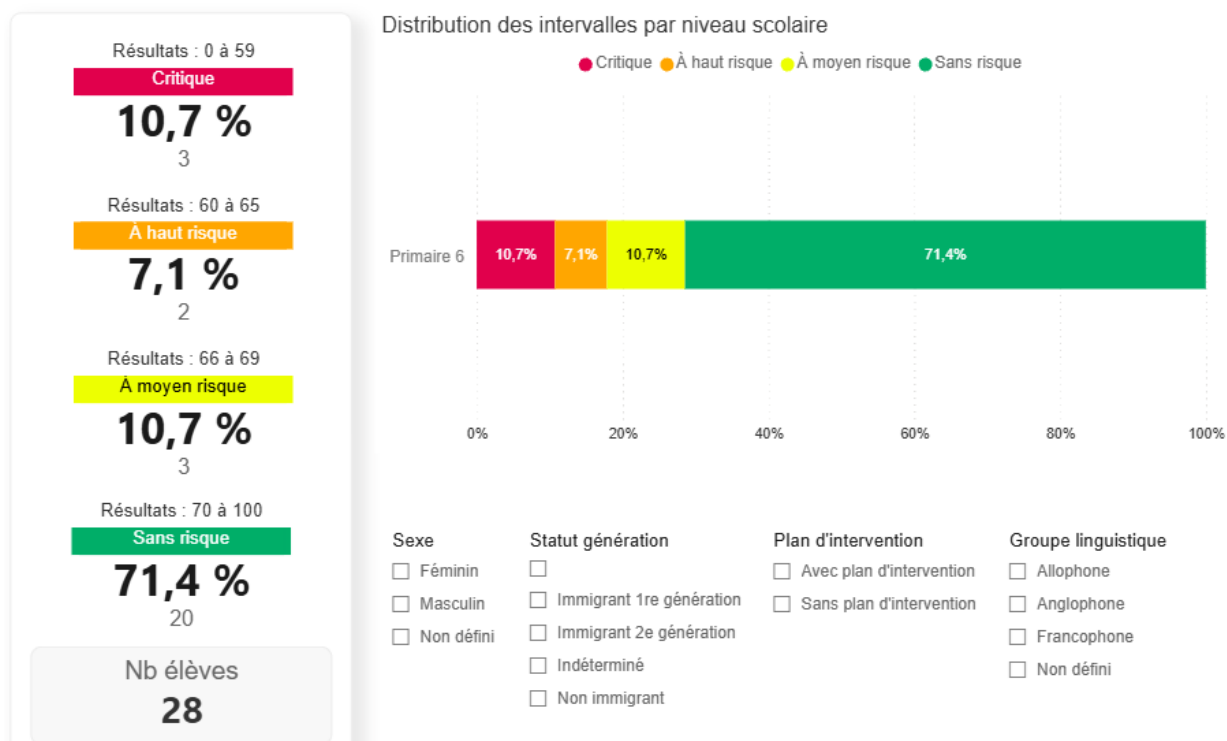


Cible 2027 : 84,43 % dans le vert

Résultat 2024-2025 : 87,5 %

Les données du bulletin de fin d'année indiquent qu'en 2024-2025, 87,5 % des élèves de 2^e année se trouvaient dans la zone « sans risque » en lecture, dépassant ainsi la cible de 84,43 % prévue pour 2027. Ce résultat s'inscrit dans une progression constante depuis l'année précédente (74,3 %). Seulement 3 élèves sur 32 sont classés à risque ou critiques, ce qui reflète une amélioration globale des acquis. Ce succès est attribuable à des pratiques pédagogiques efficaces, telles que la lecture partagée, la différenciation, les interventions précoces et un suivi rigoureux du développement des compétences en littératie. Ces résultats confirment que nous sommes sur la bonne voie.

◆ Cible 3 – Lecture, 6e année (résultat au bulletin)

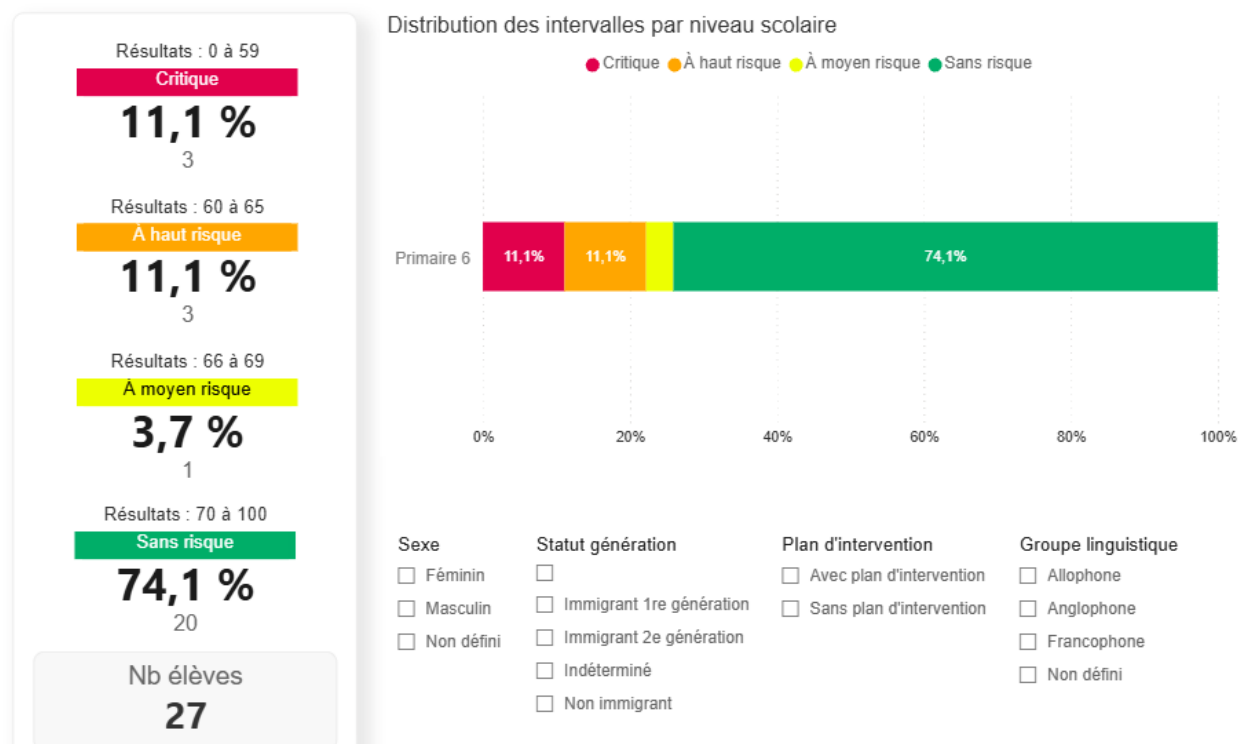


Cible 2027 : 74,11 % dans le vert

Résultat 2024-2025 : 71,4 %

Pour l'année 2024-2025, 71,4 % des élèves de 6e année ont obtenu une évaluation en lecture dans la zone verte (70 % à 100 %) au bulletin. Cette donnée reflète une amélioration par rapport à 2023-2024 (66,7 %) et nous rapproche de notre cible de 74,11 % fixée pour 2027. Les proportions d'élèves en situation critique (10,7 %) et à risque (haut et moyen) restent toutefois significatives et nous rappellent l'importance de poursuivre nos efforts. Des interventions ciblées seront maintenues, notamment l'enseignement explicite des stratégies de compréhension et un suivi personnalisé pour les élèves en difficulté. Cette progression témoigne d'un cheminement positif vers l'atteinte de la cible.

◆ **Cible 4 – Résoudre une situation-problème, 6e année (épreuve du MEQ)**



Cible 2027 : 72,41 % dans le vert

Résultat 2024-2025 : 74,1 %

À l'épreuve ministérielle de mathématique de 6^e année, 74,1 % des élèves ont obtenu un résultat dans la zone verte, dépassant la cible de 72,41 % prévue pour 2027. Il s'agit d'une amélioration marquée par rapport à 2023-2024 (63 %). Cette progression reflète les efforts déployés pour renforcer la compétence « Résoudre » à travers des situations authentiques, des démarches structurées, des ateliers de raisonnement mathématique et un accompagnement différencié. Le pourcentage d'élèves en situation critique ou à risque est en baisse, ce qui indique une meilleure compréhension des concepts et une capacité accrue à appliquer des stratégies efficaces. Ce résultat est très encourageant.

2.4 Résultats concernant le climat scolaire et la lutte contre l'intimidation et la violence

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, un total de 25 événements liés à la violence ou à l'intimidation ont été répertoriés, dont 23 cas de violence, 2 d'intimidation et aucun incident à caractère sexuel. Une augmentation du nombre d'événements a été observée par rapport à l'année précédente, particulièrement durant les mois de janvier et mai. La cour de récréation et le gymnase sont les lieux les plus fréquemment associés à ces événements, ce qui confirme la nécessité d'un encadrement soutenu lors des périodes de transition et d'activités physiques.

Malgré cette hausse, il est important de souligner que la majorité des incidents signalés relèvent de comportements physiques tels que les poussées et les jeux brusques, plus souvent associés à une mauvaise gestion des émotions qu'à une intention malveillante. Aucun cas de violence à caractère sexuel n'a été déclaré, ce qui demeure une donnée rassurante. Les interventions mises en place ont visé autant la prévention que la sensibilisation, avec la participation active des intervenants et du personnel de surveillance.

Dans le cadre du Projet éducatif, notre établissement vise une amélioration du sentiment de sécurité chez les élèves, en réduisant à moins de 40 % la proportion d'élèves qui perçoivent la violence comme un problème à l'école d'ici 2027. Actuellement, 50 % des élèves jugent encore que la violence constitue une problématique, ce qui indique qu'il reste du chemin à faire. L'accent devra être mis sur le développement des compétences sociales, l'encadrement positif et la responsabilisation des élèves.

Pour soutenir cet objectif, nous poursuivrons la mise en œuvre du modèle SCP (Soutien au comportement positif), qui favorise une approche proactive de gestion du climat scolaire, en mettant de l'avant des attentes claires, un renforcement positif des comportements attendus, et une réponse cohérente aux écarts de conduite.